

A compter du
2 avril 2019



DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes
Unité Départementale de l'Isère

Service renseignements et Législation du travail

ACCUEIL PHYSIQUE
(uniquement sur rendez-vous*)

ACCUEIL TELEPHONIQUE
0806 000 126

LUNDI	14H00-16H00	Tous les jours de 9H00-11H30 et de 14h00 à 16h00
MARDI	9H00-11H30	
MERCREDI	9H00-11H30	
JEUDI	9H00-11H30	
VENDREDI	9H00-11H30	

*Plages de rendez-vous accessibles depuis le site internet de l'Unité départementale de l'Isère auvergne-rhone-alpes.directe.gouv.fr ou en s'adressant à un agent de l'accueil

Vous pouvez également interroger le service par courriels :
auvergne-rhone-alpes.directe.gouv.fr

Service main d'œuvre étrangère

ACCUEILS PHYSIQUE et TELEPHONIQUE **04 56 58 38 04**

LUNDI	9H00-11H30	14H00-16H00
MARDI	9H00-11H30	14H00-16H00
MERCREDI	FERME	
JEUDI	9H00-11H30	14H00-16H00
VENDREDI	9H00-11H30	FERME

Courriel : ara-ud38.moe@directe.gouv.fr